

# Exposition de Maquettes



http://amac.35.free.fr/expo-amac35@orange.fr

# 10 et 11 Mars 2012

Cesson - Sévigné (35) Salle du Carré Sévigné





**CESSON-SEVIGNE** 





Paris



#### Et de cinq!

Les 10 et 11 mars 2012 se tiendra la cinquième édition de l'exposition de l'AMAC-35 à Cesson-Sévigné (35), près de Rennes.



C'est avec plaisir que nous vous convions à ce week-end de rencontres maquettistes, que nous souhaitons placer, comme d'habitude, sous le signe de la convivialité.

Aucun changement concernant la salle, nous vous accueillerons à la salle du « Carré Sévigné », salle de spectacle offrant l'avantage d'être conviviale et chaleureuse. Aucun changement non plus concernant le traditionnel concours qui doit rester une occasion d'échanges constructifs entre maquettistes.

La grosse nouveauté de cette nouvelle édition est la mise en place d'ateliers de démonstrations techniques, à l'instar de ce qui se fait dans d'autres expositions. Si tout va comme prévu, ces démonstrations de talentueux maquettistes seront retransmises en « live » sur grand écran. L'occasion de découvrir et faire découvrir aux maquettistes que nous sommes tous et à un public parfois « néophyte », des « manières de faire », des façons d'utiliser certains produits et d'ouvrir ainsi le dialogue entre passionnés.

Soulignons que pour cette nouvelle édition, nous bénéficierons à nouveau de la présence et du soutien actif des revues « AFV Modeler - AIR Modeler » avec l'excellent David Parker, de notre revue nationale « Steel Masters » en la personne du pétillant Emilien Pépin et maintenant de la revue « Art du Modélisme » du sympathique Nico Monnoye.

Côté commerçants, nous ne devrions pas être en reste avec les présences déjà confirmées de l'inévitable « Tony-Shop », du magasin Rennais « Omnibus » et des artisans « Dès-Kit », « Resicast », « Blast Models », « Masters Productions » et « Gaso-line ». Nous attendons des nouvelles d'autres magasins dont vous trouverez la liste plus loin.

Un service de restauration sera évidemment à votre disposition durant les deux jours d'exposition. Le repas des exposants du samedi soir est à nouveau proposé (20€ tout compris), n'hésitez pas à vous joindre à nous! Les non moins traditionnelles « galettes-saucisses », piliers gastronomiques de notre manifestation, vous seront proposées, mais à partir du dimanche midi seulement.

Le métrage proposé à chaque club ou maquettiste indépendant est par contre, volontairement réduit à 4 mètres maximum, afin de pouvoir accueillir davantage d'exposants dans les meilleures conditions. Privilégions donc la nouveauté et la qualité à la quantité.

Evidemment, si, à la clôture des inscriptions, il nous restait du métrage de disponible, nous vous recontacterions pour un allongement éventuel de votre stand.

Pour conclure, nous vous adressons déjà nos plus vifs remerciements à vous qui viendrez, malgré parfois beaucoup de kilomètres, pour être des nôtres. Cela nous encourage à continuer d'organiser ce genre de manifestation, avec la volonté de réunir de nouveaux visages et de nouveaux talents.

Nous vous disons donc à très bientôt pour un week-end « maquettiste » riche en échanges, le tout dans la bonne humeur et la convivialité.

#### L'équipe de l'AMAC 35

# Demandez le programme!



#### **SAMEDI 10 MARS 2012**

8h00 - 12h00 : Accueil des exposants et petit déjeuner offert

Validations des inscriptions au concours

**12h00**: Inauguration officielle et vin d'honneur

14h00 - 19h00 : Ouverture au public

19h00 : Apéritif offert aux exposants

**20h00**: Rendez-vous pour le repas des exposants

#### **DIMANCHE 11 MARS 2012**

**8h00 – 10h00**: Petit déjeuner offert aux exposants

9h00 : Ouverture au public

11h30 : Remise des prix du concours local et fédéral

Vin d'honneur

**18h00 :** Fermeture et démontage des stands



# En pratique!



Cette exposition de maquettisme statique est organisée par l'Association des Maquettistes Amateurs de Cesson.

□ L' <b>exposition</b> des modèles est <u>libre et gratuite</u> , pour les clubs comme pour les indépendants. Les tables d'exposition sont mises à disposition <u>gratuitement</u> . Les exposants et accompagnateurs ont accès libre et gratuit à l'ensemble de l'exposition pendant le week-end. Un badge "exposant" vous sera remis à votre arrivée ainsi que des tickets « petits déj' ».
□ La <b>réservation</b> préalable des tables d'exposition est <b>impérative</b> (voir bulletin de réservation ci-joint) et <b>doit nous parvenir avant le 15 janvier 2012</b> .
☐ La participation au <b>concours</b> est <u>facultative</u> .
Les membres des clubs affiliés à l'IPMS Province de France (PDF) qui souhaitent prendre part au concours participent de fait au « <b>concours IPMS PDF</b> » (pour la prise en compte des points de la manche), les autres concurrents s'inscrivent en « <b>concours local</b> ».
L'inscription de maquettes statiques en concours doit se faire par le biais de la <b>fiche d'inscription</b> ci-jointe et doit nous parvenir pour le <u>15 janvier 2012</u> . Le paiement du droit d'inscription (3 € par pièce inscrite) sera effectué à votre arrivée le samedi matin. Les pièces mises en concours seront laissées sur vos stands (le jury passera pour le jugement). Etant donnée l'orientation « maquettiste » de l'expo, n'hésitez pas à accompagner vos modèles des documents nécessaires à une plus juste appréciation (photos, plans, historique, etc) de votre travail.
□ L'exposition se déroule dans une <b>salle de spectacle</b> dotée d'un revêtement spécifique. Les conventions de location de cette salle <u>interdisent</u> repas, boissons et cigarettes dans le hall d'exposition.
Une <b>salle de restauration</b> annexe est mise à votre disposition. Les membres de l'AMAC assureront sur demande la <b>surveillance</b> de votre stand le temps que vous vous restaurerez.
□ Des <b>sandwichs, confiseries</b> et autres <b>boissons</b> seront en vente sur place les samedi et dimanche. <u>ZE</u> galette-saucisse le dimanche midi !
<ul> <li>□ Les accès à l'expo seront fléchés uniquement dans Cesson-Sévigné. Pour trouver</li> <li>Cesson, voir le plan qui est en dernière page.</li> </ul>
□ Des <b>parkings</b> sont à votre disposition à proximité immédiate de la salle. Un accès des véhicules au plus près de la salle sera possible pour les montages et démontages le samedi matin et le dimanche soir. <b>Il est impératif de déplacer son véhicule ensuite sur les parkings tout proches</b> pour des raisons d'accès et de sécurité.
□ Un <b>repas des exposants</b> vous est proposé le samedi soir pour <b>20 €</b> tout compris (apéro, boisson et café). La réservation est impérative (voir feuillets prévus à cet effet).



Tony-Shop: <a href="http://www.tonyshop.fr/">http://www.tonyshop.fr/</a>



**Dès-Kit**: http://deskit.online.fr/



Resicast: <a href="http://www.resicast.com/">http://www.resicast.com/</a>



Blast Models: <a href="http://www.blast-models.com/">http://www.blast-models.com/</a>



- Masters productions: valente.victor@wanadoo.fr



- **Gaso-Line**: <a href="http://www.phpshopxml.com/quakit.shop">http://www.phpshopxml.com/quakit.shop</a>



L'Omnibus: <a href="mailto:lomnibus@orange.fr">lomnibus@orange.fr</a>





Sovereign 2000 : <a href="http://www.sovereign2000.uk.com/">http://www.sovereign2000.uk.com/</a>

- Renaissance

Pheon Models

#### Délai impératif de retour des réservations :

#### 15 janvier 2012

Nous nous permettons d'insister sur la nécessité de respecter les **dates limites** pour les différentes réservations : étant donné le grand nombre d'exposants et l'espace évidemment limité dont nous disposons, il est impératif que vos réservations nous parviennent le plus rapidement possible.

#### REGLEMENT CONCOURS



- <u>Art. 1</u>: Le concours est ouvert à tous les maquettistes et figurinistes amateurs, affiliés à un club ou indépendants. Ce concours est du type « open ».
- <u>Art. 2</u>: Les organisateurs se réservent le droit de refuser toute pièce ne correspondant pas aux critères de qualité et de morale de l'exposition.
- <u>Art. 3</u>: Les pièces doivent être l'œuvre des participants et d'eux seuls. Une pièce réalisée par plusieurs personnes doit être inscrite aux noms de ceux-ci. Chaque concurrent peut s'inscrire dans autant de catégories qu'il le désire et le nombre de pièces qu'il souhaite. Par contre, chaque concurrent ne pourra se voir attribuer qu'un prix par catégorie. Une pièce présentée une saison dans une catégorie ne pourra être représentée que si elle est mise en plaquette ou saynète la saison suivante.
- Art. 4: Les inscriptions des maquettes en concours devront parvenir dans la mesure du possible au club organisateur au maximum 15 jours avant la date de l'expo. Un droit d'inscription sera perçu. Il a été fixé à 3 € par pièce.
- <u>Art. 5</u>: Les exposants auront la responsabilité de leur stand pendant les heures d'ouverture de l'exposition (animation et surveillance).
- <u>Art. 6</u>: Le retrait des pièces en expo et en concours ne pourra s'effectuer qu'en fin de manifestation. Dans le cas d'éloignement important de participants, seul un responsable ayant autorité pourra accorder une dérogation sur ce point.
- Art.7: Le jury est constitué d'un président, un secrétaire et de juges assesseurs. Le nombre de juges dépend du nombre de catégories ouvertes, à raison de trois juges par catégorie. Le président pourra demander l'assistance de juges fédéraux extérieurs à son club. Ceux-ci seront dispensés de juger les catégories où les membres de son club et lui-même concourent.
- <u>Art. 8</u> : Le jury se réserve le droit de refuser les pièces dont les caractéristiques ne correspondraient pas à celles annoncées lors de l'inscription au concours.
- Art. 9: Classes d'âges: Minimes (jusqu'à 13 ans révolus) Juniors (jusqu'à 17 ans révolus) Seniors (18 ans et plus).
- Art. 10: Le jury est souverain dans l'évaluation des pièces.
- Art. 11: Le président du jury veillera à l'équité et à l'impartialité des jugements, ainsi qu'au respect pour tous du règlement. En cas de litige sur l'attribution d'un prix, la voix du président sera prépondérante. Le secrétaire du jury veillera à ce que le règlement, les catégories et la constitution du jury soient affichés. Il établira un procès-verbal du jugement qui sera également affiché sur les lieux du concours.
- Art. 12 : Le jury est souverain, aucune réclamation ne sera admise.
- Art. 13 : l'inscription au concours implique l'acceptation sans réserve du présent règlement..

Art. 14 : Catégories :

1) AVIONS 2) DIORAMAS AVIONS 3) BATEAUX

4) DIOS BATEAUX 5) FIGURINES 6) DIOS FIGURINES

7) VEHICULES CIVILS 8) DIOS CIVILS 9) VEHICULES MILITAIRES

10) DIOS VEHICULES 11) FANTASTIQUE 12) DIOS FANTASTIQUES

MILITAIRES

- <u>Art. 15</u> : Le championnat IPMS Provinces de France est réservé aux membres des clubs affiliés à la Fédération et titulaires de la carte IPMS PDF de la saison en cours.
- <u>Art. 16</u>: En cours de championnat, tout concurrent pourra, s'il le désire et tout en restant dans la même catégorie, améliorer voire remplacer sa pièce. Ceci lui permettra de rester compétitif et de conserver ses chances jusqu'à la dernière manche.
- <u>Art. 17</u>: Le championnat fédéral s'étale sur une saison pendant laquelle les clubs affiliés volontaires prennent en compte une manche. Le nombre de manches déterminé, un concurrent doit participer à un nombre minimum de concours (établi selon le calendrier de la saison en cours). Une moyenne de ses meilleures notes est établie et détermine les champions de l'année.

### Où dormir ...?



#### A CESSON SEVIGNE:

Hotel **IBIS** Beaulieu

Rue de Rennes

35510 CESSON SEVIGNE

Tél. 02 23 45 63 63

« Hotel PREMIERE CLASSE »

14 avenue des Peupliers

35510 CESSON SEVIGNE

Tél. 0892 807 221

« B & B »

Route de Paris-Le Bordage

35510 CESSON SEVIGNE

Tél. 08 92 70 75 61

« BUFFAL'HOTEL »

La Rigourdière

35510 CESSON SEVIGNE

Tél. 02 99 83 34 91

« ETAP HOTEL »

La Rigourdière

35510 CESSON SEVIGNE

Tél. 08 92 68 12 96

#### **A CHANTEPIE:**

« PREMIERE CLASSE »

Z.A.C. des Deux Ruisseau

18 Rue Cézembre

35135 CHANTEPIE

Tél.02 99 41 65 66

« ETAP HOTEL »

3 rue du Vieux Jardin

35135 CHANTEPIE

Tél. 08 92 68 08 94

« Hotel CAMPANILE »

1, rue de la Chalotais

35135 CHANTEPIE

Tél. 02 99 41 44 44

« Hotel FORMULE 1 »

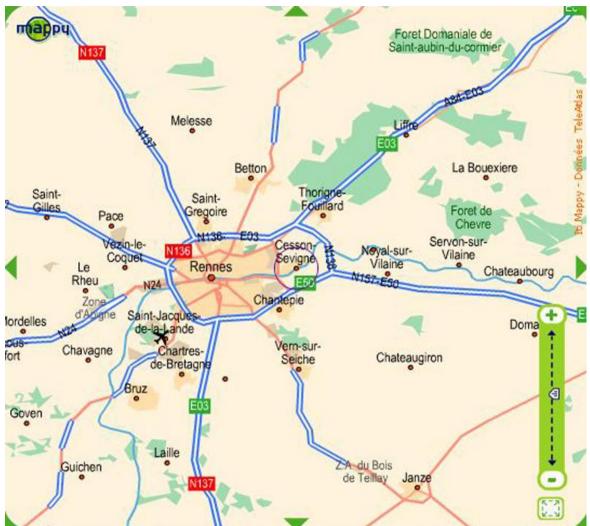
37, rue de la Frébardière

35135 CHANTEPIE

Tél. 08.91.70.53.66

## Localisation:







N'hésitez-pas à vous rendre sur notre site internet

http://amac.35.free.fr/ afin de vous tenir au courant des différentes infos qui seront mises en ligne.

Voici l'adresse du site de la ville de Cesson-sévigné pour affiner votre soif de renseignements : <a href="http://www.ville-cesson-sevigne.fr/">http://www.ville-cesson-sevigne.fr/</a>

Pour aller directement à la salle :

http://carresevigne.voila.net/acces.ht ml





Si vous souhaitez participer à notre exposition maquettiste, n'hésitez-pas à nous contactez pour recevoir des bulletins d'inscriptions, sachant que ceux-ci sont à retourner le plus rapidement possible.

(Et impérativement avant le 15 janvier 2012)

à

AMAC35 – 9 route des Fonderies 35250 CHEVAIGNE

Tél. 02 99 55 83 98

expo-amac35@orange.fr





